



ACTUALITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES DU PORTUGAL

Veille n° 37 – Septembre 2019

Indicateurs macroéconomiques

Indicateurs macroéconomiques	2017	2018	Prévisions 2019 (P.Stab 2019-2023)
Croissance PIB (%)	2,8	2,1	1,9
Déficit public (% du PIB)	- 3,0*	- 0,5	- 0,2
Solde primaire (% du PIB)	3,0	2,7	3,1
Dettes (% du PIB)	127	123,6	118,6
Taux de chômage (% PA)	8,9	7	6,6**
Indice harmonisé des prix à la consommation (%)	1,4	1,3	1,4

Indicateurs du commerce extérieur	Janvier – Juin 2019
Exportations de biens (Md€, INE)	30,4 (+ 2,9 % en g.a.***)
Importations de biens (Md€, INE)	40,6 (+ 9,3 % en g.a.)
Exportations de services (Md€, Banco de Portugal)	15 (+ 5,2 % en g.a.)
Importations de services (Md€, Banco de Portugal)	8,2 (+ 9,9 % en g.a.)

* Hors recapitalisation de la banque publique Caixa Geral de Depósitos, le déficit public a été de 0,92 % du PIB.

** Le taux de chômage était de 6,6 % en mai 2019 selon l'INE

Situation macroéconomique

- **Le montant de la dette publique portugaise augmente à la suite d'une modification des normes comptables**

Le 5 août, la Banque du Portugal a annoncé une révision à la hausse du montant de la dette publique portugaise. Celle-ci résulte des nouvelles modalités de comptabilisation des intérêts tirés des *Certificados do Aforro* (obligations du trésor vendues aux particuliers par l'agence portugaise de gestion de la dette) par Eurostat. Ainsi, la Banque du Portugal a revu à la hausse la dette publique sur l'ensemble de la série statistique et considère désormais que cette dette s'élevait à 123,6 % du PIB fin 2018 (contre 121,5 % auparavant).

Le Ministère des Finances a annoncé que les prochaines prévisions du gouvernement « tiendraient compte » de ces nouvelles normes, ce qui pourrait le conduire à relever ses prévisions actuelles (118,6 % du PIB fin 2019 et 115,2 % du PIB fin 2020).

Situation budgétaire

- Le déficit public a continué de se réduire et atteignait 445 M€ en juillet

Le déficit budgétaire a atteint 445 M€ en juillet, soit une amélioration de 2,2 Md€ par rapport à la même période l'an dernier. D'après le ministère des Finances portugais, entre le début de l'année et le mois de juillet, les recettes ont augmenté de 6,5 % en glissement annuel et les dépenses, de 1,6 %. L'augmentation des recettes s'explique par la croissance de l'économie qui a entraîné une augmentation des recettes issues de la TVA (8,9 %) et de l'impôt sur les sociétés (7,4 %), alors même qu'une partie de cette fiscalité a été allégée.

- La part des titres de dette souveraine vendus à des taux négatifs continue d'augmenter

Le montant des obligations portugaises se négociant à des taux négatifs sur le marché secondaire a atteint 86 Md€ en août, soit 70 % du stock actuel de la dette à moyen et long terme.

Le jeudi 8 août, les taux souverains à 10 ans ont de nouveau atteint un plus bas historique : 0,157 % contre 0,51 % lors de la dernière émission similaire ; ils pourraient entrer en terrain négatif prochainement. Les taux négatifs concernent désormais les titres à court et moyen terme jusqu'à 7 ans, et la baisse continue des taux souverains portugais les rapproche progressivement de ceux de l'Espagne, qui se finance à taux négatifs sur les titres jusqu'à 9 ans.

Cette tendance s'est également confirmée concernant des titres de dette à court terme : le 21 août, l'agence de gestion de la dette publique (IGCP) a émis 750 M€ de titres à 11 mois pour un taux moyen de - 0,557 % à comparer avec le taux moyen de - 0,395 % atteint lors de la dernière émission comparable en juin. Les taux ont également baissé pour les titres à 3 mois qui ont atteint en moyenne - 0,563 % pour les 250 M€ placés, contre - 0,425 % en juin.

- Moody's maintient la note de la dette souveraine portugaise mais relève sa perspective

Dans [son communiqué du 9 août](#), l'agence de notation américaine a annoncé relever la perspective de la dette souveraine portugaise de « stable » à « positive », un signal généralement admis comme un préambule à une hausse de la notation. Celle-ci est maintenue à Baa3, un cran au-dessus de la catégorie « spéculative ». Malgré des projections moins optimistes que celles du gouvernement, l'agence considère que « la diminution continue du poids de la dette publique » et les « perspectives d'une amélioration soutenue de la santé financière des banques » justifient cette décision. Le ministre des Finances Mário Centeno s'est félicité de la décision de l'agence et espère qu'elle annonce une amélioration de la notation du Portugal. La prochaine révision de la notation de la dette souveraine portugaise doit avoir lieu le 13 septembre par l'agence *Standard and Poor's*.

Situation des établissements bancaires

- Les profits des principales banques portugaises se sont contractés au 1^{er} semestre

Les cinq principales banques portugaises (*CGD, BPI, BCP, Santander* et *Novo Banco*) ont enregistré des profits de 462 M€ au cours du 1^{er} semestre, soit 300 M€ de moins par rapport à la même période en 2018. Ce résultat est largement dû aux pertes de *Novo Banco* (cf. infra) et à la réduction des profits de la banque *BPI*.

S'agissant des 4 établissements ayant réalisé des résultats positifs :

- La banque **BPI**, filiale de la banque catalane *Caixabank*, a déclaré avoir généré des profits de 134,5 M€ (contre 366,1 M€ au 1^{er} semestre 2018). Selon BPI, cette réduction est fondamentalement liée à l'absence d'opération extraordinaire de ventes d'actifs (en 2018, les ventes de *Viacer*, *BPI Gestão de Ativos* et *BPI GIF* avaient généré 121,3 M€) ainsi qu'à l'entrée en vigueur de nouvelles normes comptables concernant la banque angolaise BFA.
- La banque **Millennium BCP** a annoncé que ses profits du 1^{er} semestre s'élevaient à 169,8 M€ (+ 12,7 %). Son ratio CET1 a augmenté de 11,7 % à 12,2 % tandis que son ratio de prêts non-performants a baissé de 13,2 % à 9,1 % sur la même période.
- La banque **Santander Totta** a enregistré des profits de 275,9 M€ au 1^{er} semestre, en hausse de 4,6 % par rapport à la même période de l'année précédente et son ratio CET1 est passé de 12,5 % à 16,4 %.
- Enfin, les profits de la banque publique **Caixa Geral de Depósitos** se sont élevés à 282,5 M€ au 1^{er} semestre, en hausse de 46 % en glissement annuel. Son ratio de prêts non-performants a baissé de 10,7 % à 7,3 % en un an et son ratio CET1 est passé de 14,1 % à 14,8 %.

Par ailleurs, les banques portugaises se sont montrées inquiètes vis-à-vis de la politique monétaire de la Banque centrale européenne, la réduction des taux d'intérêts contribuant à réduire leurs marges.

- **Novo Banco enregistre 400 M€ de pertes au 1^{er} semestre et envisage de demander 540 M€ au Fonds de résolution en 2020**

La banque *Novo Banco* a enregistré des pertes de 400 M€ au 1^{er} semestre 2019, soit un montant près de deux fois supérieur aux pertes de l'année précédente à la même période. Selon *Novo Banco*, ces pertes sont liées à la restructuration et à la vente d'actifs non performants, dont les portefeuilles *Sertorius* et *Albatroz* (évalués à 796 M€ et vendus respectivement aux fonds américains *Cerberus* et *Waterfall Asset Management* pour 258 M€). Cependant, les profits tirés de l'activité bancaire ont augmenté pour atteindre 113 M€, soit 85 M€ de plus qu'au cours du 1^{er} semestre 2018. Compte tenu des pertes enregistrées, *Novo Banco* a fait savoir qu'elle prévoyait de demander une injection de capital de 540 M€ au Fonds de Résolution en 2020, dans le cadre du mécanisme de capitalisation mis en place en 2017.

Pour mémoire, *Novo Banco* est la banque de transition créée en août 2014 à la suite du démantèlement de *Banco Espírito Santo* (BES), dont elle a hérité des actifs « sains ». En 2017, 75 % du capital de *Novo Banco* a été cédé au fonds américain *Lone Star*. Un mécanisme de capital contingent prévoit des injections de capital par le Fonds de résolution pouvant aller jusqu'à 3,89 Md€ au total en cas de pertes sur certains actifs à risque entraînant une diminution du ratio de capital en dessous de 12 %. À ce titre, le Fonds de Résolution a déjà injecté 1,941 Md€ dans *Novo Banco* (792 M€ en 2018 et 1,149 Md€ en 2019). Le Programme de stabilité 2019-2023 prévoit une contribution allant jusqu'à 600 M€ en 2020.

Sectoriel

- **L'étude environnementale pour la construction de l'aéroport de Montijo fait l'objet d'une consultation publique jusqu'au 19 septembre**

L'Agence portugaise de l'environnement (APA) a rendu publique [l'étude](#) présentée par le gestionnaire des aéroports portugais ANA, appartenant au groupe français Vinci depuis 2012, pour la construction d'un aéroport complémentaire dans la banlieue de Lisbonne (à Montijo, à 30 min de route de l'actuel aéroport). L'étude fait

désormais l'objet d'une [consultation publique](#) qui se clôturera le 19 septembre. L'APA disposera ensuite d'un mois pour rendre une déclaration d'impact environnemental qui autorisera ou pas la mise en œuvre du contrat signé entre l'ANA et l'Etat le 8 janvier 2019.

Pour mémoire, la construction de l'aéroport de Montijo fait partie du projet d'augmentation de la capacité aéroportuaire de Lisbonne. En janvier dernier, Vinci s'est engagé auprès du gouvernement portugais à investir 1,15 Md€ d'ici 2028 pour l'agrandissement de l'actuel aéroport Humberto Delgado à Lisbonne (650 M€) et la construction d'un aéroport complémentaire (500 M€). Les travaux d'agrandissement de l'actuel aéroport devraient commencer après l'été, tandis que la construction du nouvel aéroport reste conditionnée au feu vert de l'APA, qui avait refusé une première étude environnementale à l'automne 2018.

- **La croissance du nombre de touristes au Portugal ralentit mais dépasse les 25 M pour la première fois**

D'après l'Institut national des statistiques (INE), le nombre de touristes au Portugal en 2018 s'est élevé à 25,2 M, en hausse de 5,1 % en glissement annuel (contre + 12,9 % en 2017). Le nombre de touristes étrangers s'est élevé à 22,8 M, en hausse de 7,5 % en glissement annuel (contre + 16,6 % en 2017). Le nombre de nuitées a augmenté de 3,1 % pour s'établir à 67,7 M et les recettes du secteur de 9,6 % pour s'établir à 16,6 Md€. D'après le gouvernement portugais, les régions où le nombre de touristes a le plus augmenté depuis 2015 sont les Açores (+ 62 %), l'Alentejo (+ 39 %), le Nord (+ 36 %) et le Centre (+ 35 %). Cependant, l'Algarve et Lisbonne totalisent toujours plus de 55 % des nuitées. Parmi les touristes étrangers, les espagnols sont les plus nombreux (5,8 M ; 25,4 % du total), suivi des britanniques (3,5 M ; 15,5 %), des français (3 M ; 13,3 %), des allemands (1,9 M ; 8,6 %) et des brésiliens (1,2 M ; 5,2 %). Les recettes touristiques ont augmenté de 45 % entre 2015 et 2018, pour atteindre 16,6 Md€.

- **L'Autorité de la concurrence inflige une amende de 42 M€ aux assureurs Zurich et Lusitania**

L'Autorité de la concurrence portugaise a annoncé avoir infligé aux assureurs *Zurich* et *Lusitania* une amende de 42 M€. Elle leur reproche de s'être entendus depuis 2010 sur le prix des assurances facturées aux grandes entreprises, afin de se partager le marché. Cette enquête, en cours depuis 2017, implique aussi trois autres assureurs portugais : *Seguradoras Unidas* (qui avait dénoncé le cartel et échappe au paiement d'une amende), *Fidelidade* et *Multicare*, détenus par le groupe chinois *Fosun*, qui avaient reconnu leur participation au cartel et avaient été condamnés à une amende de 12 M€ en décembre 2018. L'assureur *Zurich* conteste la décision de l'Autorité de la concurrence et envisage de présenter un recours devant les tribunaux.

- **Energias de Portugal conclut la vente de 808 M€ d'actifs éoliens**

Dans un communiqué, *EDP Renováveis*, la filiale énergies renouvelables d'*EDP*, a annoncé avoir cédé plusieurs parcs éoliens terrestres en France (388 MW), en Espagne (348 MW), au Portugal (191 MW) et en Belgique (71 MW), pour un montant total de 808 M€. La vente de ces actifs était prévue depuis le mois d'avril 2019 et s'inscrit dans le cadre de la stratégie de rotation d'actifs qui vise à optimiser le portefeuille du groupe et à dégager 4 Md€ sur 4 ans, qui serviront notamment à la réduction de la dette de l'entreprise, à renforcer les investissements et à stimuler la croissance de l'entreprise.

L'annonce a été favorablement accueillie par l'agence de notation *Fitch* qui considère que les progrès accomplis dans le cadre du [plan stratégique 2019-2022](#) d'*EDP* devraient permettre d'atteindre les objectifs financiers de 2020, et ce, malgré l'impact négatif de la chute de la production hydroélectrique et, dans une moindre mesure, éolienne, dans la péninsule ibérique, en raison de la sécheresse et de la faiblesse des vents. En plus du programme de rotation d'actifs, la stratégie du groupe comprend la vente de 2 Md€ d'actifs

supplémentaires et un plan d'investissement de 9 Md€. Par ailleurs, le groupe aurait reçu au moins 5 propositions, dont une d'*Engie* et une d'*Ardian*, pour la vente de centrales hydroélectriques dans la péninsule ibérique, pour un montant d'environ 2 Md€.

- **Trois entreprises françaises ont remporté des lots à l'issue des enchères pour la construction de centrales solaires**

Parmi les [13 vainqueurs des enchères](#) pour l'attribution de 1.400 MW de capacité de production solaire, 3 entreprises françaises ont remporté 5 lots, pour un total de 520 MW. *Akuo energy*, spécialisée dans l'énergie solaire, parvient à s'introduire sur le marché portugais en remportant 3 lots et se place en première position en termes de capacité installée (370 MW). *Noen* et *Power&Sol Energias Renovaveis*, filiale de l'entreprise *Generg*, rachetée par *Total-Eren* cette année, ont respectivement remporté un lot de 50 et de 100 MW. Les entreprises espagnoles, notamment *Iberdrola*, se sont vu attribuer plus de la moitié des lots, qui correspondent toutefois à une capacité de production inférieure à celle de leurs concurrents français (337 MW contre 520 MW).

Ces premières enchères ont été considérées comme un succès par le gouvernement, qui a réussi à obtenir des prix de vente particulièrement bas : ils ont atteint en moyenne 20,33 €/MWh et sont descendus jusqu'à 14,76 €/MWh sous le régime de prix garantis, un record mondial pour l'énergie solaire. Pour mémoire, le format de ces enchères était inédit en comparant simultanément les offres soumises sous deux régimes de rémunération distincts : un régime de vente à prix de marché, moyennant une contribution au système électrique national, et un régime de prix garantis.

Divers

- **Les chauffeurs transportant des matières dangereuses déposent un nouveau préavis de grève**

Faute d'accord avec le syndicat patronal, l'association nationale des transports routiers publics (Antram), le syndicat national des chauffeurs de matières dangereuses (SNMMP) a déposé un nouveau préavis de grève du 7 au 22 septembre, qui concernera les heures supplémentaires, les jours fériés et les week-ends. Sans surprise, les parties n'ont en effet pas réussi à s'accorder sur les modalités du service minimum à assurer, le SNMMP s'étant montré d'emblée hostile à l'idée d'un service minimum afin d'obliger le gouvernement à en définir le cadre. Le syndicat réclame notamment une hausse généralisée des salaires et le paiement des heures supplémentaires.

Ces revendications avaient été à l'origine du mouvement de grève illimitée en août qui s'est achevé le 18 août après le vote, lors d'une assemblée plénière du SNMMP, en faveur de la fin de la grève un peu moins d'une semaine après son lancement (12 août). Le vote avait clôturé une crise de plusieurs jours qui avait culminé avec l'appel au boycott, lancé par le syndicat de chauffeurs, de la réquisition décrétée par le gouvernement à l'issue de la première journée de grève. La réquisition visait notamment à assurer l'approvisionnement des aéroports de Lisbonne et de l'Algarve dans les cas où le service minimum n'était pas assuré par les chauffeurs. C'est la 3^{ème} fois en 6 mois que le gouvernement a recours à cette mesure exceptionnelle, qui avait notamment été utilisée lors de la précédente grève des chauffeurs qui avait provoqué des pénuries de carburant en avril.

Par ailleurs, le Ministère Public a récemment lancé une action en justice pour demander la dissolution du SNMMP en arguant d'une irrégularité dans la constitution des statuts du syndicat. En cause « la participation à l'assemblée constitutive, d'au moins une personne non salariée ». L'accusation vise l'avocat du syndicat,

Pedro Pardal Henrique, qui n'a jamais été chauffeur mais qui était pourtant vice-président du SNMMP. Cette procédure n'aura vraisemblablement pas d'impact sur la grève annoncée.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Lisbonne (adresser les demandes à lisbonne@dgtrésor.gouv.fr)

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Ambassade de France au Portugal – Service Économique

tresor.economie.gouv.fr/pays/pt

Rua Santos-o-velho, 5,
1249-079 Lisbonne – Portugal

Rédigé par : Christopher MARQUES et Louis DIEVAL

Revu par : Stanislas GODEFROY

© DG TRESOR